

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 3 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trois mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30 à l'espace culturel, sous la présidence de M. Vincent ROBIN, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : mardi 26 avril 2022.

Objet : Création de postes permanents au sein des services techniques et juridiques

Présents : M. Vincent ROBIN, maire et Mme Catherine BARBEAU, Mme Annie BERTHEAU, Mme Sandrine BEULAY, M. Laurent BOISGARD, M. Arnaud BOTRAS, Mme Magali BOURRICAND, Mme Aurore CASATI, M. Jean COLY, Mme Marie DUBREUIL, M. Christophe ELIE, M. Gilbert FLURY, Mme Danielle GUÉRIN, M. Dominique HUBERT, Mme Solange LADIESSE, Mme Sandra LEMOINE-CABANNES, M. Pascal LEREDE, M. Boris MARC, Mme Céline MILLET, M. Grégory MILLET, M. Pascal MEZILLE, Mme Martine NODOT, Mme Claudine REDON, Mme Chantal ROBERT, M. Renaud SERNA, conseillers municipaux.

Nos réfs. :
RH_DEL_2022_43

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Yvonnick BEAUJOUAN, procuration donnée à M. Dominique HUBERT
Mme Christine HUET, procuration donnée à Mme Danielle GUÉRIN.

Absents excusés :

M. Olivier BESNARD
M. Luc FRIESSE

Nombre de conseillers en exercice :
29 titulaires

Titulaires présents : 25
Pouvoirs : 2
Total votants : 27

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mme Marie DUBREUIL, secrétaire de séance.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 disposant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité [...] et que par dérogation, des emplois permanents peuvent être également occupés de manière permanente par des agents contractuels [...];

Vu les crédits prévus au budget ;

Vu le tableau des emplois et des effectifs de la ville de Mer ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

FILIERE TECHNIQUE :

Compte tenu du départ à la retraite d'un agent du service bâtiment des Services techniques et de son remplacement :

Envoyé en préfecture le 10/05/2022

Reçu en préfecture le 10/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 041-214101362-20220510-DEL2022_43-DE

- **DE CREER** un poste d'adjoint technique territorial à temps complet 35/35^{ème}, catégorie C, sur les fonctions d'agent d'entretien polyvalent spécialisé en maçonnerie, au 1^{er} juin 2022,

FILIERE ADMINISTRATIVE :

Compte tenu du départ d'un agent du service juridique et de son remplacement :

- **DE CREER** un poste d'attaché territorial à temps complet 35/35^{ème}, catégorie A, sur les fonctions de chargé des affaires juridiques et institutionnelles mutualisé, au 1^{er} juin 2022,
- **DE MODIFIER** le tableau des emplois tel que rédigé ci-dessous :

Filières	Grades	C at	Effectif avant délib.	Effectif après délib.	Durée hebdo
Technique	Adjoint technique	C	6	7	35h
Administratif	Attaché	A	1	2	35h

- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à accomplir tout acte et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

En mairie, le 10/05/2022

Le maire



Vincent ROBIN